



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5090009

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 1/08/2025 13H59 C:024834 I:33523
V/REF : 1018620
V/Email reçu le Vendredi 01/08/2025 a 13H59

SEMCODA

50, RUE DU PAVILLON
CS 91007
01009 BOURG EN BRESSE CEDEX

V/REF.IMM. 03776
IMMEUBLE : MAISON MEDICALE-3776
11 ROUTE DU VILLARET
.
74120 MEGEVE

Voglans, le 01 Septembre 2025

Référence Marché: 2022-MAIN-0045-166/22ANPLB2

LOCALISATION : 11 ROUTE DU VILLARET-LOGEMENT DE MME BAZIN-TEL:0607688917

GESTIONNAIRE M BOZON-TEL:04 81510188

MOTIF : INTERVENIR POUR FUITE DE LA CHASSE D'EAU
MÉCANISME DE CHASSE D'EAU ET ROBINET FLOTTEUR DU WC SUSPENDU A REMPLACER

Donneur d'ordre : M. J. BOZON

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite en partie privative.

LE 12/08/2025 A 09H30

LOGEMENT DE MME BAZIN

ACTION : DÉPOSE ET REMPLACEMENT DU MÉCANISME ET DU ROBINET FLOTTEUR DU
WC SUSPENDU

TEST ÉTANCHÉITÉ, OK

NETTOYAGE CHANTIER ET REPLI

OBSERVATIONS : CV LCOMPTER Email envoyé le 18/08/25 a 12H42 M. J. BOZON

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Travaux réalisés avec un véhicule atelier équipé de matériel plomberie/
chauffage (poste a souder, génératrice 220 volts, raccords et longueurs de
tuyaux de différents diametres, tronçonneuse, etc...).
La prestation comprend en fin d'intervention le contrôle de l'étanchéité, le
nettoyage du chantier, l'évacuation des déchets (sauf stipulation contraire), le
relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

SERVIMO SAVOIES - SAS au capital de 15 000 €

Chemin des Marais – 73420 VOGLANS

RCS. CHAMBERY 802.635.490 – TVA intracommunautaire FR16802635490

Tél : 04 79 52 08 82 - Fax : 04 79 52 08 98 - savoies@servimo.fr

IBAN : FR76 1680 7004 0081 9288 3921 702 - B.I.C : CCBPFRPPGRE



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5090009

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau (exemple: fuite au 8ème étage et présence d'eau au niveau -1 qui nécessite le contrôle de 10 niveaux).
A chaque intervention il faut prendre rendez-vous avec l'occupant (si nécessaire) et déplacer un véhicule spécialisé avec son personnel.

Lors de nos travaux de recherche de fuite nous essayons si possible de déterminer l'origine de la fuite (voir notre bon de travail).
Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de recherche que nous arrivons à déterminer l'emplacement de la fuite et y remédier si le client nous en donne l'ordre.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====					
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	PL00001-Forfait déplacement	2	51,90		51,90
1,00	PL00043-Rempl.Chasse d'eau le 12/08	2	65,39		65,39
0,50	H(s) plomberie	2	51,90		25,95
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT	
1,00	Robinet flotteur Geberit wc suspendu-73	2	34,41		34,41
TOTAL H.T.					177,65
T.V.A. a 10,00%					17,76
TOTAL T.T.C.En EURO					195,41

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.
Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2025
Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5090009

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*



SEMCODA
Pôle Tertiaire
50, rue du PAVILLON
01009 BOURG EN BRESSE CEDEX

Bon de Commande

N° : 1018620 du 09/07/2025

Réc.

01/08/2025 13:59

SERVIMO SAVOIES

IMMEUBLE LES SILENES
ROUTE D'AVULLY

74330 LA BALME DE SILLINGY

Immeuble collectif ☒ Individuel ☐
- 2 ans ☐ Non Conventionné ☒
Fournitures seules ☐

Travaux dits urgents ☐ Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Lieu d'intervention

Référence : 1415638-FS2988
Téléphone : 04.50.66.16.99
Mail: savoies@servimo.fr

MME BAZIN Solène
11 Route du Villaret
74120 MEGEVE

Référence de la Demande

N°: 835 790 du 04/07/2025

Téléphone : 06.07.68.89.17

THCPLOPP Txv hors contra Plomberie Partie privat. 1

03776-00002-00004-00031 H / Type 1BIS / 03 Etage : 03

03-EE-2224-ENT-61567400 01-EE-2224-ENT-61563100

Date entrée: 05/05/2025

Délai

Date limite exécution : 24/07/2025

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
PL00001 Forfait de déplacement	1,00	47,02	47,02	4,70	51,72
PL00044 Remplacement Chasse d'eau double PLOMBERIE Une fuite a été détectée au niveau de la chasse deau dans un logement occupé par un interne en médecine. Mme BAZIN - 06.07.68.89.17 le mécanisme de chasse et le robinet flotteur qui sont dans un support bati sont à remplacer.	1,00	50,00	50,00	5,00	55,00

Total H.T.	97,02
Total TVA	9,70
Total TTC	106,72

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

QUITUS LOCATAIRE

Demande de travaux suivie par BOZON Julien le 09/07/2025

Le Responsable
Nom et Signature

OBLIGATOIRE

Carine ROY

pour règlement de la facture

Date : / /

Nom :

Signature :

Commentaires :

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA Pôle Tertiaire**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **Pôle Tertiaire 50, rue du PAVILLON 01009 BOURG EN BRESSE CEDEX**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **11 Route du Villaret 74120 MEGEVE**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **BOURG EN BRESSE**

le **01/08/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAP

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1018620